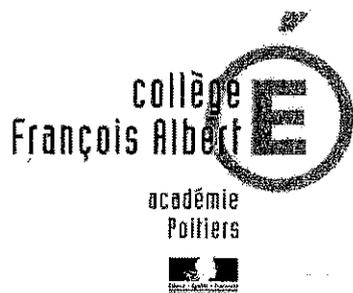




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Madame Laurence Audé
Principale du collège François Albert

A

Mesdames et messieurs les parents d'élèves

Celles sur Belle, le 10 octobre 2017

La principale

Objet : Mesures de sécurité dans les établissements scolaires

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, les mesures de sécurité qui s'appliquent à l'ensemble des établissements scolaires imposent la mise en œuvre d'un certain nombre de règles et de procédures, qu'il convient de rappeler en ce début d'année scolaire.

L'établissement est fermé en permanence. Aucune personne étrangère aux services n'est autorisée à entrer dans le collège.

Le portail est ouvert uniquement aux horaires d'entrées et de sorties des élèves; des surveillants sont présents systématiquement et peuvent éventuellement effectuer un contrôle des sacs. Le respect des horaires est donc primordial dans l'intérêt de tous, et je vous remercie par avance, pour votre collaboration sur le sujet.

Par ailleurs, depuis l'activation du plan vigipirate :

- ✓ L'arrêt des véhicules est ponctuellement autorisé mais le stationnement devant l'établissement est interdit,
- ✓ Le collège dispose d'une seule entrée (côté hall de l'établissement),
- ✓ Le stationnement des véhicules à l'intérieur de l'établissement est réservé aux personnels,
- ✓ Tout rassemblement devant l'établissement est interdit,
- ✓ Dès l'arrivée des bus, les élèves doivent rentrer directement dans l'établissement.
- ✓ Après la fin des cours, les élèves utilisant les transports scolaires doivent attendre dans la cour, jusqu'à ce qu'un assistant d'éducation appelle par micro, le numéro de bus correspondant à leur destination.
- ✓ Les sacs des élèves doivent être stockés dans les casiers et sur les étagères placées sous le préau,
- ✓ L'accès aux salles et aux cours intérieures est interdit aux personnes non signalées.

D'autre part, nous réaliserons au cours de l'année trois exercices PPMS (Plan particulier de Mise en sûreté).

Ces exercices permettent d'anticiper des risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...) ou à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères au collège ...).

Secrétariat
Elisabeth Cathelinaud

Téléphone
05 49 79 80 51

Télécopie
05 49 79 97 70

Adresse électronique
ce.0790011h@ac-poitiers.fr

10, rue Daniel
Archambault
B.P. 29
79 370 Celles-sur-Belle

Un exercice spécifique « attentat-intrusion » sera réalisé au retour des congés de la Toussaint, semaine 47. Il vise avant tout à doter l'ensemble de la communauté scolaire d'une culture commune autour de l'appréhension de ce risque (acquisition de repères et de réflexes individuels, collectifs et adaptés).

Les modalités de cet exercice seront adaptées à l'âge des enfants et l'ensemble des informations utiles seront transmises aux élèves en amont.

Un guide d'informations sur la sécurité dans les collèges, à destination des parents, est mis en ligne sur le site du collège et sur pronote.

Enfin, le collège poursuivra la formation des délégués et des élèves de 3èmes, aux gestes de lers secours. Ces actions faisant partie du parcours citoyen proposé dans l'établissement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurence Audé



Principale

